



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET COORDONNATEUR DE BASSIN ARTOIS-PICARDIE

Direction régionale de
l'environnement, de
l'aménagement et du logement,
Nord-Pas-de-Calais

délégation de bassin Artois-
Picardie

Arrêté établissant la liste des cours d'eau mentionnée au 1° du I de l'article L214-17 du code de l'environnement, pour le bassin Artois-Picardie

**Le Préfet de la région Nord – Pas-de-Calais
Préfet coordonnateur du bassin Artois-Picardie
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite**

Vu la directive cadre européenne sur l'eau n°2000/60/CE du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour la politique communautaire dans le domaine de l'eau ;

Vu les articles L 214-17 et R.214-107 et suivants du code de l'environnement ;

Vu le décret du 8 avril 2011 portant nomination de Monsieur Dominique BUR en qualité de préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, préfet du Nord ;

Vu le schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau du bassin Artois-Picardie approuvé par arrêté préfectoral du 20 novembre 2009, notamment ses dispositions 37 à 41, ainsi que les cartes 23 à 26 ;

Vu les schémas d'aménagement et de gestion des eaux approuvés sur le bassin ;

Vu les concertations départementales qui se sont déroulées de juin à septembre 2010 et les observations formulées à ces occasions ;

Vu l'étude de l'impact des classements sur les différents usages de l'eau ;

Vu les avis des assemblées et organismes consultés ;

Vu l'avis du comité de bassin en date du 2 décembre 2011 ;

Vu le document technique d'accompagnement des classements ;

Vu l'arrêté du 2 juillet 2012 établissant la liste des cours d'eau mentionnée au 1° du I de l'article L214-17 du code de l'environnement, pour le bassin Artois-Picardie ;

Considérant les engagements pris par la France pour la reconstitution des populations d'anguilles et les mesures de restauration de la continuité écologique qui s'imposent en conséquence ;

Considérant la nécessité de restauration des continuités écologiques plus généralement pour permettre la réalisation des cycles biologiques des poissons migrateurs amphihalins ;

Considérant la contribution de la restauration de la continuité écologique des cours d'eau à l'amélioration des habitats aquatiques et donc à l'atteinte des objectifs environnementaux de la directive cadre sur l'eau ;

Considérant par ailleurs les liens hydrographiques au sein des districts hydrographiques internationaux de l'Escaut et de la Meuse ;

Considérant les imprécisions identifiées dans l'arrêté du 2 juillet 2012, sus-visé ;

Sur proposition du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Nord-Pas-de-Calais, délégué de bassin Artois-Picardie ;

ARRÊTE

Art. 1 – Le présent arrêté fixe la liste, figurant en annexe, des cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux mentionnés au 1° du I de l'article L214-17 du code de l'environnement, sur lesquels aucune autorisation ou concession ne peut être accordée pour la construction de nouveaux ouvrages, s'ils constituent un obstacle à la continuité écologique.

Art. 2 – La mention : « le cours d'eau X et ses affluents » implique que sont considérés comme affluents tous les affluents et sous affluents correspondant à l'ensemble du bassin hydrographique amont dans la section où le cours d'eau est classé.

Art. 3 – Les cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux, au sens du présent arrêté, incluent leurs annexes hydrauliques, bras et autres dérivations participant à l'écoulement de la majeure partie ou d'une partie significative du débit de leurs eaux et au fonctionnement de leur écosystème.

Art. 4 – L'étude de l'impact des classements et le document technique d'accompagnement détaillant les informations hydrographiques, les critères justifiant le classement issus des concertations et consultations locales ainsi que la cartographie des cours d'eau listés, sont consultables sur le site internet <http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/> de la DREAL Nord - Pas-de-Calais. Ils sont tenus à la disposition du public à la DREAL Nord - Pas-de-Calais, (44, rue de Tournai, à Lille), ainsi que dans les préfectures des départements du Nord (12, rue Jean Sans Peur à Lille), du Pas-de-Calais (rue Ferdinand Buisson à Arras), de la Somme (51, rue de la République à Amiens), de l'Aisne (2 rue Paul Doumer à Laon) et de l'Oise (1, place de la préfecture à Beauvais).

Art. 5 – L'arrêté du 2 juillet 2012 établissant la liste des cours d'eau mentionnée au 1° du I de l'article L214-17 du code de l'environnement, pour le bassin Artois-Picardie est abrogé.

Art. 6 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Art. 7 – Les préfets des départements de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme, le directeur régional de l'environnement de l'aménagement et du logement du Nord - Pas-de-Calais, délégué de bassin, le directeur régional de l'environnement de l'aménagement et du logement de Picardie, les directeurs départementaux des territoires et de la mer du Pas-de-Calais, du Nord et de la Somme, les directeurs départementaux des territoires de l'Aisne et de l'Oise, le directeur du service de la navigation du Nord – Pas-de-Calais, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de région Nord - Pas-de-Calais, des préfectures de l'Aisne, de l'Oise, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, et mis en ligne sur les sites Internet des préfectures des départements concernés. Une mention du présent arrêté fera l'objet d'une insertion dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans la région Nord – Pas-de-Calais et la Picardie à la diligence des préfets. Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République française.

Fait à Lille, le

20 DEC. 2012



Dominique Bur

Bassin hydrographique	code hydro cours d'eau (indicatif)	nom du tronçon	limite amont	limite aval
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4030700	Schoubrouck		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4030720	Floyencques		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4030760	Zieu		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4030900	Grand Leck		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4030950	Moulin de Breucq		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4030990	le Houvoy		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4031211	fleuve l'aa		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4031250	watgang petite meldyck		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4031370	rivière le zieux		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4031380	rivière la grande clémingue		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4031601	ruisseau la becque		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4050651	L'Aa - haute meldycke		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4070700	Moerelak		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4070720	Rivière du Ham		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4070800	Houille		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4070830	Muissens		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4070840	Liette de Serques		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4070850	Grand Large		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4070860	Grand Large Bras Gauche		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4070870	Lansberghe		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4070900	Paclose		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4070910	Liette d'Eperlecques		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4070950	Reninghe		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4070970	rivière la houqueliette		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E41-0082	Canal de Calais		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4100552	ancien canal de calais		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4100600	Hem - Meulestroom		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4100610	Le turet - La Liette		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4100620	ruisseau de bainghen		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4100650	licques		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4100660	Lincques		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4100670	ruisseau les fontinettes		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4100700	loquin		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4100710	ruisseau d'alquines		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4100861	rivière la hem		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4101100	Courtebourne		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4110600	Canal d'Audruicq		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4110800	Canal d'Ardres		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4110900	Canal de Guines		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4190750	Canal des Pierrettes		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E42-0172	Canal de Bourbourg		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E42-0602	Canal de la Basse Colme		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4220262	Canal de Lynck à Coppenaxfort		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4260060	Canal de Bergues		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4260702	Dérivation du Canal de Bergues		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4260902	Canal de Mardyck de l'Ecluse Furnes au Confluent du Canal de Bourbourg		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4290560	Canal Exutoire des Wateringues		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4300600	canal de Mardick		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4390600	Rivière d'Oye		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4900570	Yser		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4900600	Poel Becque		

Bassin Artois-Picardie
Liste des cours d'eau mentionnée au 1° du I de l'article L214-17 du code de l'environnement

Bassin hydrographique	code hydro cours d'eau (indicatif)	nom du tronçon	limite amont	limite aval
SAMBRE	D0--022-	La Sambre Canalisée et bras de décharge	bassins d'alimentation du canal de la Sambre à l'Oise	frontière avec la Belgique
SAMBRE	D0130700	Helpe Mineure		
SAMBRE	D0130800	Ruisseau de la Chaudière		
SAMBRE	D0150600	Ruisseau du Bois		
SAMBRE	D0150650	Helpe Majeure		
SAMBRE	D0160600	Sambrette		
SAMBRE	D0200600	Solre		
SAMBRE	D0200720	Radiève		confluence à la Solre
SAMBRE	D0220600	Thure		
SAMBRE	D0220700	Hante		
SCARPE- ESCAUT- SENSEE	E1560600	Sensée rivière	canal du Nord	Escaut canalisé
SCARPE- ESCAUT- SENSEE	E1710600	Sensée	Croisille	Canal du Nord
SCARPE- ESCAUT- SENSEE	E---004-	L'Escaut Canalisée et bras de décharge	Ecluse de Cantimpré	frontière avec la Belgique
SCARPE- ESCAUT- SENSEE	E1000600	Rivière Escaut	passage de la D1044 à Gouy	confluence avec l'escaut Canalisé
SCARPE- ESCAUT- SENSEE	E1720600	Selle ou Escaut		
SCARPE- ESCAUT- SENSEE	E1760550	vieil escaut de valenciennes		
SCARPE- ESCAUT- SENSEE	E1760600	Rhonelle		
SCARPE- ESCAUT- SENSEE	E1761170	canal de l'écaillon		
SCARPE- ESCAUT- SENSEE	E1761291	rivière l'écaillon		
SCARPE- ESCAUT- SENSEE	E1820402	Canal de Mons de la Frontière Belge au Confluent de l'Escaut Canalisé	confluence de l'Hogneau	canal de l'Escaut
SCARPE- ESCAUT- SENSEE	E1820610	Trouille		
SCARPE- ESCAUT- SENSEE	E1820700	Hogneau		
SCARPE- ESCAUT- SENSEE	E1820800	Aunelle		
SCARPE- ESCAUT- SENSEE	E1820820	Ruisseau de Carnoy		
SCARPE- ESCAUT- SENSEE	E1821290	liaison aunelle-ruisseau de Carnoy		
SCARPE- ESCAUT- SENSEE	E2--0110	La Scarpe Canalisée et bras de décharge	rue de l'abbé Pierre à Arras	confluence à l'Escaut
LYS-DEULE-MARQUE	E3--0120	La Lys rivière et canalisée y compris bras de décharge	Lisbourg	Halluin
LYS-DEULE-MARQUE	E3510850	Laquette		
LYS-DEULE-MARQUE	E3610750	Meide du Pas-de-Calais		
LYS-DEULE-MARQUE	E3610800	Lauborne		
LYS-DEULE-MARQUE	E3610820	ruisseau du bois fachez du ravin d'ecques		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4--001-	L'Aa Canalisée		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4--0362	Canal de la Haute Colme		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E40-0182	Canal de Neuffossé		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4000600	Longue Becque		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4030570	Rivière Aa		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4030600	Ruisseau d'Acquin		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4030610	Thiembronne		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4030630	Ruisseau du Marais		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4030640	La Becque		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4030650	Blequin		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4030660	Urne à l'Eau		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4030670	Rivière de Wizernes		

Bassin hydrographique	code hydro cours d'eau (indicatif)	nom du tronçon	limite amont	limite aval
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4900630	Vleeterbeek		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4900700	Peene Becque		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4900710	Becque d'Oudezeele Land Becque		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4900720	Lyncke Becque		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4900740	Cray Hill Becque		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4900750	Zermezeele Becque		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4900800	Sale Becque		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4900850	Petite Becque		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4900900	Haende Becque		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4900910	Becque St Acaire		
AA-AUDOMAROIS-YSER	E4900940	Ey Becque		
BOULONNAIS	E5100570	Slack		
BOULONNAIS	E5100580	ruisseau de rougefort		
BOULONNAIS	E5100590	la Prévossierie		
BOULONNAIS	E5100600	Ruisseau de Boursin		
BOULONNAIS	E5100610	Ruisseau de Castelbrune		
BOULONNAIS	E5100620	Grillette		
BOULONNAIS	E5100630	Raterie		
BOULONNAIS	E5100640	ruisseau de la rebertingue		
BOULONNAIS	E5100650	ruisseau du vert mont		
BOULONNAIS	E5100670	Val		
BOULONNAIS	E5100710	Crembreux		
BOULONNAIS	E5100750	Ruisseau de Quelles		
BOULONNAIS	E5100760	ruisseau poché		
BOULONNAIS	E5100770	Offrethun		
BOULONNAIS	E5100780	le Crocq		
BOULONNAIS	E5100800	Fausse Rivière		
BOULONNAIS	E5100820	Ruisseau de Bazinghen		
BOULONNAIS	E5100850	Blacourt		
BOULONNAIS	E5100860	Ruisseau d'Estebecque		
BOULONNAIS	E5100900	Ruisseau de Wacquinghen		
BOULONNAIS	E5100960	le Lohen		
BOULONNAIS	E5100970	Létiembrique		
BOULONNAIS	E5101160	Rouge Fort		
BOULONNAIS	E5190570	Ruisseau des Nains		
BOULONNAIS	E5190600	Ruisseau d'Herlen		
BOULONNAIS	E5190650	Wattermel		
BOULONNAIS	E5190700	Ruisseau des Anguilles		
BOULONNAIS	E5190750	Noirda		
BOULONNAIS	E5190800	Ruisseau de Selles		
BOULONNAIS	E5190850	Manchue		
BOULONNAIS	E5200570	Wimereux		
BOULONNAIS	E5200580	ruisseau de la fosse corniche		
BOULONNAIS	E5200590	la Cabocherie		
BOULONNAIS	E5200600	Vignette		
BOULONNAIS	E5200610	ruisseau la préle		
BOULONNAIS	E5200630	ruisseau d'étiénfort		
BOULONNAIS	E5200640	ruisseau de bellebrune		
BOULONNAIS	E5200650	Ruisseau de Grigny		
BOULONNAIS	E5200670	ruisseau du breuil		
BOULONNAIS	E5200700	Ruisseau de Pernes		
BOULONNAIS	E5200750	Ruisseau du Denacre		

Bassin hydrographique	code hydro cours d'eau (indicatif)	nom du tronçon	limite amont	limite aval
BOULONNAIS	E5200780	ruisseau de la cluse		
BOULONNAIS	E53-0020	La Liane		
BOULONNAIS	E5300520	Ruisseau de Lottinghen		
BOULONNAIS	E5300530	Velingham		
BOULONNAIS	E5300550	Lombardie		
BOULONNAIS	E5300560	Ruisseau de Vieil Moutier		
BOULONNAIS	E5300570	rivière la creuze		
BOULONNAIS	E5300580	la Lombarderie		
BOULONNAIS	E5300590	affluent rive gauche du ruisseau au fromage en aval du ruisseau du Chocq		
BOULONNAIS	E5300600	Ruisseau au Fromage		
BOULONNAIS	E5300610	creuze		
BOULONNAIS	E5300620	ruisseau du fresnoy		
BOULONNAIS	E5300630	ruisseau de mongzeville		
BOULONNAIS	E5300640	ruisseau des carrières		
BOULONNAIS	E5300650	Ruisseau de Menneville		
BOULONNAIS	E5300660	ruisseau le petit hasard		
BOULONNAIS	E5300670	ruisseau de la haute faude		
BOULONNAIS	E5300680	la Caurie		
BOULONNAIS	E5300690	le Grand Val		
BOULONNAIS	E5300700	Ruisseau de Lamy		
BOULONNAIS	E5300710	ruisseau de wierre au bois		
BOULONNAIS	E5300720	cervois		
BOULONNAIS	E5300730	ruisseau le grand corroy		
BOULONNAIS	E5300740	rivière d'henneveux		
BOULONNAIS	E5300750	Ruisseau de Desvres- la Lène		
BOULONNAIS	E5300760	Lene		
BOULONNAIS	E5300770	ruisseau le petit corroy		
BOULONNAIS	E5300790	les Fonds		
BOULONNAIS	E5300800	Ruisseau de la Halle		
BOULONNAIS	E5300810	le Tourlincthun		
BOULONNAIS	E5300820	Ferme Sainte-Gertrude		
BOULONNAIS	E5300830	Ruisseau de Sainte-Gertrude		
BOULONNAIS	E5300840	Ferme de Lioette		
BOULONNAIS	E5300860	Thienganne		
BOULONNAIS	E5300870	ruisseau baudin		
BOULONNAIS	E5300900	Source du Droret		
BOULONNAIS	E5300920	ruisseau du grand crocq		
BOULONNAIS	E5300930	le Hamel		
BOULONNAIS	E5300980	ruisseau de la rivièrette		confluence à la Liane
BOULONNAIS	E5300990	ruisseau de la cailleuse		
BOULONNAIS	E5301021	ruisseau de méneville		
BOULONNAIS	E5301060	ruisseau de sainte-marguerite		
BOULONNAIS	E5301070	Commune Robache		
BOULONNAIS	E5301080	les Burets		
BOULONNAIS	E5301100	ruisseau des pierrettes		
BOULONNAIS	E5301120	ruisseau du quénéval		
BOULONNAIS	E5301130	ruisseau du fond de l'étang		
BOULONNAIS	E5301140	ruisseau de la fougère		
BOULONNAIS	E5301160	affluent rive droite du ruisseau de Desvre en aval immédiat de la D 253		

Bassin hydrographique	code hydro cours d'eau (indicatif)	nom du tronçon	limite_ami	limite_aval
BOULONNAIS	E5301240	affluent rive droite du ruisseau d'Henneveux		confluence au ruisseau d'Henneveux au niveau de la D253
BOULONNAIS	E5310650	Ruisseau d'Ecames		
BOULONNAIS	E5310660	Ruisseau de Longpré		
BOULONNAIS	E5310700	Ruisseau de la Cachaine		
BOULONNAIS	E5310710	ruisseau de tournes		
BOULONNAIS	E5310730	ruisseau de bertenlaire		
BOULONNAIS	E5310740	ruisseau le rieux		
BOULONNAIS	E5310750	Ruisseau de la Corette		
BOULONNAIS	E5310760	Ruisseau des Prés Pourris		
BOULONNAIS	E5310780	Pont Pierreux		
BOULONNAIS	E5310790	la Quesnoye		
BOULONNAIS	E5310800	Ruisseau du Merlier		
BOULONNAIS	E5310810	Ruisseau Saint-Leonard		
BOULONNAIS	E5310830	le Lannoy		
BOULONNAIS	E5310860	Ferme du Pont d'Aix		
BOULONNAIS	E5310870	ruisseau des plats cailloux		
BOULONNAIS	E5310910	rivière l'édre		
BOULONNAIS	E5310920	Panehem		
BOULONNAIS	E5310960	ruisseau la sappe		
BOULONNAIS	E5310970	ruisseau des fontinelles		
BOULONNAIS	E5310990	Château du Houret		
BOULONNAIS	E5311000	le Cat Cornu		
BOULONNAIS	E5311040	ruisseau de la quesnoye		
BOULONNAIS	E5311050	ruisseau de pont pitendal		
BOULONNAIS	E5311090	ruisseau blanchard		
BOULONNAIS	E5311100	ruisseau de la cour collette		
BOULONNAIS	E5311140	ruisseau de brucquedal		
BOULONNAIS	E5311160	Château du Houret		
BOULONNAIS	E5390600	Warrenne		
BOULONNAIS	E5390650	Ruisseau de la Planquette		
BOULONNAIS	E5390670	le Nocquet		
BOULONNAIS	E5390690	ruisseau de ningles		
BOULONNAIS	E5390750	Ruisseau de la Becque		
BOULONNAIS	E5390800	Ruisseau de Dannes		
BOULONNAIS	E5390810	Ruisseau Crevé		
BOULONNAIS	E5390850	Ruisseau du Beau Rocher		
BOULONNAIS	E5390930	ruisseau de camiers ou le rohard		
CANCHE	E54-003-	La Canche		
CANCHE	E54-.....	ruisseau Saint Vaast		
CANCHE	E54-003-	ruisseau ferme de la côte		
CANCHE	E5400540	rau ferme Saint Valentin		confluence à la Canche
CANCHE	E5400600	Rivière/Canche		confluence à la Canche
CANCHE	E5400620	re fontaine		
CANCHE	E5400650	Ternoise		
CANCHE	E5400650	Trou sans fond		
CANCHE	E5400660	Ruisseau de Ramecourt		
CANCHE	E5400670	Rivière d'Eps		
CANCHE	E5400680	Berlencourt-le-Cauroy		
CANCHE	E5400700	Faux		
CANCHE	E5400710	Pinchon		

Bassin hydrographique	code hydro cours d'eau (indicatif)	nom du tronçon	limite amont	limite aval
CANCHE	E5400722	Bras de Décharge de la Canche Dans la Ternoise		
CANCHE	E5400750	Planquette		
CANCHE	E5400770	riot le vasseur		
CANCHE	E5400800	ruisseau le fliers		
CANCHE	E5400800	Fliez		
CANCHE	E5400850	Crequoise		
CANCHE	E5400860	Surgeon		
CANCHE	E5400900	Embrienne		
CANCHE	E5400910	rouet		
CANCHE	E5400920	Clairvignon		
CANCHE	E5401240	Domwetz		
CANCHE	E5401290	Saint-Martin		
CANCHE	E5401320	Catherinette		
CANCHE	E5410561	Bras de Bronne		
CANCHE	E5410590	rivière des fontaines		
CANCHE	E5410600	Ruisseau de Montreuil		
CANCHE	E5410611	rivière la course		
CANCHE	E5410620	Nocq		
CANCHE	E5410640	Course		
CANCHE	E5410650	Carnoise		
CANCHE	E5410670	Baillons		
CANCHE	E5410681	rivière la course		
CANCHE	E5410700	Bimoise		
CANCHE	E5410710	Sources de M Chevalier		
CANCHE	E5410724	Pisciculture de Beussent		
CANCHE	E5410730	Fausse Course		
CANCHE	E5410750	Dordogne		
CANCHE	E5410800	Tringue des Bas-Champs de l'Amont		
CANCHE	E5410850	Huitrepin		
CANCHE	E5410900	Tringue des Epinettes		
CANCHE	E5410934	Marais de la Canche Amont		
CANCHE	E5410971	rivière la course		
CANCHE	E5490700	Grande Tringue		
CANCHE	E5490800	Petite Tringue		
AUTHIE	E5500570	Authie		
AUTHIE	E5500600	Quillienne		
AUTHIE	E5500630	Ruisseau de Beaucamp		
AUTHIE	E5500650	Grouche		
AUTHIE	E5500660	Gezincourtoise		
AUTHIE	E5500670	Ruisseau de Boisbergues		
AUTHIE	E5500700	Ruisseau de la Fontaine Riante		
AUTHIE	E5500720	Warnette		
AUTHIE	E5500742	Canal de Déssechement Aval		
AUTHIE	E5500762	Canal de Déssechement Amont		
AUTHIE	E5500770	Canal de Pende		
AUTHIE	E5500780	canal de fresne		
AUTHIE	E5500800	Canal des Masures		
AUTHIE	E5500820	Canal des Bas-Champs		
AUTHIE	E5500840	Course de Briquebeau		
AUTHIE	E5500860	Fliers Branche Droite		
AUTHIE	E5500900	Fliers Branche Gauche		

Bassin hydrographique	code hydro cours d'eau (indicatif)	nom du tronçon	limite_amiant	limite_aval
AUTHIE	E5500920	Canal de la Retz		
AUTHIE	E5500930	le Longuet		
AUTHIE	E5501890	Grouches-Luchuel		
SOMME	E6---140	La Somme Rivière	Marais d'Isle à Saint-Quentin	confluence avec le canal de la Somme à Cappy
SOMME	E6--009-	La Somme Canalisée et bras de décharge	confluence canal de la Somme/ Somme à Cappy	
SOMME	E6----	fleuve la somme et marais annexes (Somme canalisée exclue)		Bray sur Somme
SOMME	E6070650	Fossé des Allemagnes		
SOMME	E6120600	Beine		
SOMME	E6130700	Allemagne		
SOMME	E6130760	Vieille Somme		confluence à l'Allemagne
SOMME	E6150600	Ingon		confluence au canal du nord
SOMME	E6150650	Petit Ingon		
SOMME	E6350700	Germaine		
SOMME	E6350750	Omignon	Pontru	
SOMME	E6350800	Aulnaies de Bruntel et fossé coulant		
SOMME	E6350850	Cologne	passage de la D72 à Roisel	
SOMME	E6350900	Tortille		
SOMME	E6380560	Boulangerie		
SOMME	E6380590	liaison ancre-Boulangerie		
SOMME	E6380600	Ancre		
SOMME	E6390700	Rivière d'Hallue		
SOMME	E6400600	Avre		
SOMME	E6400620	Ru Saint-Firmin		
SOMME	E6400650	Trois Doms		confluence à l'Avre
SOMME	E6400660	Braches		
SOMME	E6400700	Luce		
SOMME	E6400750	Noye		
SOMME	E6400781	ruisseau la rivièrette		confluence à la Noye
SOMME	E6400800	Ruisseau de Rouvroy	Rouvroy-les-merles	confluence à la Noye
SOMME	E6400810	Canaux de Boves		
SOMME	E6400820	Echaut		
SOMME	E6400860	Petite Avre		
SOMME	E6400900	Rivière des Clairons		
SOMME	E6400930	l'Échelle-Saint-Aurin		
SOMME	E6400990	la cressonnière	Rubescourt	confluence aux trois Doms
SOMME	E6401100	liaison Somme-Petite avre		
SOMME	E6401150	canal dans Amiens		
SOMME	E6420570	Basse Selle	Le Petit Saint-Jean	
SOMME	E6420600	Selle ou Celle - affluent de la Somme		
SOMME	E6420650	Evoissons		
SOMME	E6420700	Rivière de Poix		
SOMME	E6420750	Rivière des Parquets		
SOMME	E6420760	ruisseau des petits évoissons		
SOMME	E6420980	Moulin de Taussacq		
SOMME	E6450560	l'eauette à Hangest		
SOMME	E6450600	Rivière du Saint-Landon		
SOMME	E6450650	Nièvre		
SOMME	E6450700	Fieffe		

Bassin hydrographique	code hydro cours d'eau (indicatif)	nom du tronçon	limite amont	limite aval
SOMME	E6450750	Domart		
SOMME	E6450772	Dérivation de la Nièvre		
SOMME	E6450800	Rivière d'Airaines		
SOMME	E6450811	rivière l'eaulette		confluence à l'Airaines
SOMME	E6450900	Rivière de Dreuil		
SOMME	E6470600	le Canal	étang des provisions à fontaine sur Somme	confluence à la Somme à Pont-Rémy
SOMME	E6470700	Rivière de Bellifontaine		
SOMME	E6470753	Etangs de l'Eaulette à Bray les Mareuils		
SOMME	E6480600	Scardon		
SOMME	E6480650	Drucat		
SOMME	E6480730	Rivière du Doigt		
SOMME	E6480730	rivière de Bray ou rivière de Genoive		
SOMME	E6480780	ruisseau la vicomtesse		confluence à la rivière de Bray
SOMME	E6480800	Rivière aux Nonains		
SOMME	E6480930	liaison Drucat-Scardon		
SOMME	E6490562	Contre Fossé Rg Canal Maritime d'Abbeville à Saint Valéry sur Somme		
SOMME	E6490600	Trie		
SOMME	E6490630	Amboise		
SOMME	E6490650	Avalasse		
SOMME	E6490660	ruisseau de drancourt		
SOMME	E6490670	Canal de la Maye		
SOMME	E6490700	Rivière du Dien		
SOMME	E6490730	Rivière des Iles		
SOMME	E6490760	Canal du Marquenterre		
SOMME	E6490770	Course de Rouchecourt		
SOMME	E6490800	Ruisseau de Becquerelle		
SOMME	E6490810	Course des Prés et Bosquets de Becquerel		
SOMME	E6490820	Course de la Mayette		
SOMME	E6490830	Maye		
SOMME	E6490841	le hable d'ault		
SOMME	E6490920	Haulle		
SOMME	E6490940	Canal de Lanchère S Sud		
SOMME	E6490960	Canal de Lanchère S Nord		